

BULLETIN

del

SINDICAT OCCITAN de L'EDUCACION

N°60 - Genièr de 1998

**SYNDICAT OCCITAN DE L'EDUCATION
SECRETARIAT GENERAL ET BULLETIN D'INFORMATIONS :**

****BP 6 - 33450 St SULPICE et CAMEYRAC.)***

Fax : 05.56.30.22.39.

**< E. Mail : soe@mygale.org
<http://www.mygale.hol.fr/00/soe/>**

BUREU SINDICAL :

Secretari general : **Christian Bénazet**,
4 rue du Pinot 68230 Zimmerbach

Secretari adjunt : **François Torrente**,
8 rue Jean Marie, La carreyre, 33380 Mios

Clavaire : **Yves Rauzier**,
72 allée de la pépinière, 33450 St Sulpici

Secretaris regionals :

Académie de Bordeaux :

Jaumeta Beauzétie, 46 av. de Pioche,
64200 Biarritz, Euskadi. Tél : 05.59.23.62.16.

Académie de Toulouse :

Pascal Thomas, 7 rue des saules,
31400 Toulouse. Tél : 05-61-55-39-56

Académie de Montpellier et département de l'Ardèche :

Patrick Albert, 14 rue des hêtres,
34570 Pignan. Tél : 04.67.47.76.21.

Henri Fruteau, 17 rue Louis Laget,
30900 Nimes. Tél : 04.66.76.08.91

Académies d'Aix et Nice et département de la Drôme :

Jean-Claude Babois
Place de l'enfer, 83790 Pignans

Académies de Clermont Ferrand et de Limoges :

Claudi Cròs, Sazerat, 87800 Nexon
(E.mail : Claudi.c@hol.fr)

Hors Occitanie :

Claude Fraisse, 5 impasse des Bergeronnettes,
30700 Uzes. Tél : 04.66.22.58.52.

ADESION

(Cotisation selon votre revenu mensuel. Elle donne droit aux différents bulletins d'informations)

Nom, Prénom :

Adresse :

Grade, échelon et établissement :

ABONNEMENT SEUL AU BULLETIN du S.O.E. : (125F pour 10 bulletins)

Nom, prénom :

Adresse :

VIDA SINDICALA...VIDA SINDICALA...

* **COMMUNIQUE** : Lo SOE chas lo Director de cabinet dau Rector de l'academia de BORDEU.

Lo 12/12/97, lo SOE a rescontrat Mr Morisset, pendent 1 ora per li far conestre los problemas que se pausen actualament dins l'academia.

Aborderan l'ensenhament de la linga occitana, en fòrta regression (458 inscrits aquesta annada au BAC) per manca de pòstes. Per exemple au liceu de Nontron (Dordonha) daus escolans de terminala se son inscrits daus cors d'occitan per correspondança païants a causa de l'absença de professors.

Mr Morisset envisaja de tornar crear una comission academica de las lingas regionalas ; reconeis que per lo moment n'i a pas de politica globala per l'occitan e lo basc dins l'academia. Pertant, un texte oficiau de 1966 definís las condicions d'existencia de

que las comisiones. A Bordeu, una comission fuguet creada un primier còp e s'es pus assemblada dempuei 1982!!

A la demanda dau SOE, lo SOE porria consacrar un numèro especiau dau bulletin de l'academia de Bordeu (B.A.B) a la promocion de l'occitan, coma quò se fai desjà a Montpelhièr. Lo SOE a denonçat tanben lo manca de preparacion au CAPES d'occitan e lo manca de formacion daus mestres a l'IUFM. Lo sindicat a demandat que i aie una dotacion oraria especefica dins chasque establiment mas n'a pas obtengut de responsa precisa sus queu punt.

* Notez bien l'adresse du site internet du SOE:

<http://www.mygale.hol.fr/00/soe/>

* Deux tracts sont à la disposition des adhérents qui souhaitent les diffuser dans leur établissement. L'un concerne l'enseignement de l'occitan et l'autre, généraliste, présente le SOE et ses revendications.

EDITO de Ives RAUZIER

On reproche parfois aux enseignants leurs réticences face à l'évolution nécessaire du système éducatif. Les crispations suscitées par la volonté ministérielle de changer le "mouvement national" des professeurs du second degré en sont un exemple frappant.

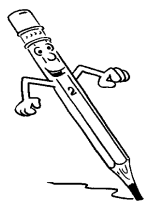
C'est malheureusement toute une approche figée sur des "réalités intangibles" qu'il faut déplorer. Nous devrions subir pour des générations encore, les dysfonctionnements du système parce que tel ou tel syndicat les assumerait, ou tout simplement parce qu'il en a toujours été ainsi...

Abordons par exemple les disparités entre régions, véritables inégalités cautionnées par les grandes formations syndicales. Au nom de quelle égalité républicaine, peut-on accepter les différences d'âge qui existent actuellement entre enseignants des régions occitanes et leurs collègues du nord de la Loire?

On peut peut-être y trouver des explications. Encore que celles avancées par certains - y compris par des occitanistes hostiles aux revendications du SOE - ne soient plus toujours d'actualité, mais font plutôt référence à des données révolues. (la différence industrielle entre le nord et le sud par exemple)

Mais il est clair à mes yeux que les inégalités existantes ne sont que la traduction concrète du système de gestion des personnels. Ces inégalités objectives ne sont pas un phantasme du SOE. Les documents publiés par le Ministère sont éloquents. Toutes

les académies occitanes ont une part d'enseignants (1er et 2nd degrés) de plus de 50 ans au dessus de la moyenne française et une part des moins de 30 ans inférieure à la moyenne hexagonale.



CORRIÈR

Pauleta AVEROUS nous a adressé la réponse des deux députés ariégeois à la lettre pétition du SOE. Nous ne gaspillerons pas de papier à publier leur lettre dont le contenu est strictement le même. Cela s'appelle de la concertation! A moins qu'Henri Nayrou et Augustin Bonrepaux aient préféré botter en touche par manque d'intérêt ou d'idées sur les questions proposées... Voici donc les quelques lignes qu'ils ont adressées :

J'ai pris une connaissance attentive de votre lettre du 7 novembre 1997. Soyez assuré que j'ai pris bonne note de vos observations, et je demande au groupe socialiste de l'Assemblée Nationale d'étudier attentivement cette question en tenant compte de vos préoccupations. Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer...

En raison des difficultés liées à la date et à la présence de l'autorité de tutelle, nous sommes au regret de vous informer que l'inauguration de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française a dû être reportée. Nous ne manquerons de vous informer, en temps utile, de la nouvelle date qui aura pu être retenue pour cette inauguration. (...)

Pour le Président J. L. Blenet, Le Directeur, P. Hammel

BRÈVAS... BRÈVAS... BRÈ

* **Desgraisatge del mamot** : Lo ministre passa als actes. Ven de desvir per dos lo nombre de las direccions del ministèri de l'educacion. Dos ministres, dos còps mai de direccions, mas per quina eficacitat? Veirem ben...

* **IUT** : Los instituts Universitaris de tecnologia traversan una crisi d'identitat. sabon

pas tròp ont vam. Creats fa trenta ans, los IUT sabon totjorn pas las intencions vertadièras del ministèri. Se parla de los alinhar sus los DEUG...

* **Eleccions prudomalas** : Pel primièr còp dins las analas del sindicalisme francés, las organizacions sindicalas francesas foguèron batudas dins un departament per lo sindicat d'una minoritat nacionala de França...D'efièch, al temps de las eleccions prudomalas recentas, lo S.T.C. (Sindicatu di i Travagliadori Corsi / Sindicat dels Tribalhadors Còrses) es arribat primièr en Corsega de Sud amb mai de 33% dels sufragis exprimits. Dins aqueste departament, obten d'elegits (8 en tot) dins totas las seccions : industria, agricultura, comerci, activitats diversas e encadrament. Davança de mai de dos punts la CGT e de gaireben 20 punts la CFDT. En Corsega Nauta, la CGT demòra largament primièra amb 41% dels sufragis exprimits, mas lo STC ganha un sèti (5 al total dins aqueste departament) e, amb 20,5% arriba segond, largament davant la CFDT e F.O..Lo STC obten al mens un sèti dins totas las seccions levat dins la de " l'encadrament ". (legir tanben lo comunicat del STC dins aqueste bulletin)

LO REPOTEGAIRE

Vendredi 12 décembre 1997, conseil d'une classe de terminale scientifique d'un lycée de Colmar (Alsace) dont je suis professeur principal. Un élève a des résultats globalement trop faibles, aussitôt une collègue trouve une explication : "il vient du Var, vous comprenez, il n'a peut-être pas l'habitude de notre rythme de travail". Je suis bien entendu obligé d'intervenir. Le pire est que la collègue qui vient de faire cette remarque désobligeante est ouverte et sympathique. Je précise que ce n'est pas la première fois que j'entends ce genre de propos lors de conseils de classe. Je ne veux susciter aucune haine contre ceux qui manifestent cette sorte de racisme antiméridional. Je continue à penser que notre meilleure défense est la promotion de notre culture.

RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DE CABINET DU RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX

Le vendredi 12 décembre dernier, une délégation du S.O.E. était reçue par Monsieur Maurisset, Directeur de cabinet du nouveau Recteur de l'académie de Bordeaux. Compte-rendu et commentaires de cette rencontre où Jaumeta Beauzétie, Ives Rauzier et François Torrente représentaient le S.O.E..

Le S.O.E. souhaite d'abord attirer l'attention sur la situation préoccupante de l'enseignement de l'occitan dans l'académie : manque de postes, absence de

cohérence des affectations empêchant tout suivi d'un cursus scolaire complet dans un secteur géographique donné, absence d'information aux familles. De ce fait, le nombre d'élèves inscrits à l'épreuve d'occitan au Baccalauréat est tombé à 458. Au lycée de Nontron (Dordogne) des élèves de terminale sont contraints de s'inscrire à des cours d'occitan par correspondance payants, faute de professeurs. Cette situation est bien évidemment jugée inacceptable par le SOE.

M. Maurisset nous indique qu'il souhaite convaincre le Recteur de mettre sur pied une commission académique des langues régionales. Il s'avère en effet nécessaire d'avoir une instance de concertation, de proposition, de régulation capable de définir une vision globale et d'éviter les créations de postes au coup par coup sans critères précis. Cette commission devrait voir le jour au début de l'année 1998. Un texte officiel du 24 octobre 1966, repris par une circulaire de 1995, définit le cadre légal de ces commissions. Cette instance avait été créée à Bordeaux une première fois au début des années 80 mais n'a pratiquement pas fonctionné dans la mesure où elle ne s'est plus réunie depuis 1982, faute d'une véritable volonté des recteurs successifs.

En ce qui concerne la baisse des effectifs à l'épreuve optionnelle du bac, M. Maurisset considère que le statut même de l'épreuve actuelle est peu attractif en termes de points et peut expliquer le faible nombre de candidats.

Le S.O.E. souhaite qu'une information concernant l'enseignement de l'occitan soit adressée aux familles et aux chefs d'établissement, à l'image de ce qui se fait déjà dans les académies de Toulouse et Montpellier. M. Maurisset pense qu'il est envisageable de consacrer un numéro spécial du bulletin de l'académie de Bordeaux à ce sujet.

Le SOE attire l'attention du Rectorat sur l'absence totale de préparation au CAPES d'occitan et de formation initiale des maîtres à l'IUFM de Bordeaux. M. Maurisset indique que cette situation est de la seule responsabilité de l'IUFM. Au SOE souhaitant savoir si des conventions lient le Rectorat de Bordeaux et la région Aquitaine concernant la promotion de l'occitan (cf convention Rectorat de Toulouse - région Midi-Pyrénées), M. Maurisset répond qu'aucun lien de ce type n'existe à Bordeaux.

L'idée de créer une dotation horaire spécifique à l'enseignement de l'occitan est soumise à M. Maurisset mais ne débouche pas sur une réponse précise à ce sujet. Souhaitant ensuite se faire l'écho d'autres préoccupations de ses adhérents, le SOE questionne M. Maurisset sur un certain nombre de thèmes.

Concernant les emplois jeunes, 1154 postes ont été ouverts et pourvus dans l'académie et une rallonge de 750 nouveaux postes a été accordée. M. Maurisset rappelle que les fonctions exercées ne peuvent en aucun cas être des tâches d'enseignement. Le SOE souhaite cependant informer le Rectorat de l'inquiétude des surveillants qui

considèrent que certaines tâches accomplies dans le cadre de ces nouveaux emplois (aides aux devoirs...) pourraient remettre en cause leur statut.

Le SOE souligne également le manque cruel d'infirmières et d'assistantes sociales dans un nombre encore trop élevé d'établissements de l'académie (1) même si les affectations de ces personnels relèvent effectivement d'une dotation ministérielle.

Concernant l'avenir des Z.E.P., M. Maurisset informe le SOE qu'un plan de relance est à l'étude. Ce plan vise à redéfinir les critères de classification. Au niveau de l'académie une nouvelle carte des Z.E.P. devrait aboutir à une réduction de leur nombre à court terme.

A propos du manque de personnel ATOS, le déficit dans l'académie semble se résorber si l'on se réfère aux chiffres fournis par le Rectorat. L'académie de Bordeaux, classée il y a peu encore 26ème sur 28 est désormais au 16ème rang.

Au total, l'entretien a permis un échange de vues fructueux. M. Maurisset rappelant son attachement à sa région d'origine, la Charente Limousine, a paru très ouvert au dialogue. Le SOE reste cependant très attentif aux suites données à cette rencontre, tout particulièrement à la mise en place prochaine et au fonctionnement réel de la commission académique des langues régionales, ainsi que l'information sur l'enseignement de l'occitan adressée aux familles et aux chefs d'établissement.

J. BEAUZETIE - F. TORRENTE

Texte adressé parallèlement au Recteur de l'académie.

(1) : Dans le seul département de la Gironde, 4 lycées, 8 lycées professionnels et 49 collèges n'ont pas d'assistant de service social. parmi ceux-ci, un lycée, 2 L.P. et 7 collèges sont situés en ZEP, même s'il n'en font pas officiellement partie. Certains de ces établissements sont dépourvus d'adjoints et d'autres, situés en ZEP, n'ont quant à eux, pas de CPE...

CONSEU DE LA LENGA OCCITANA :

de seguir embé moderacion...

de Reinat TOSCANO

Lo bulletin de novembre dau S.O.E. presentava (pp. 4-5) li preconisacions dau Conseu de la Lengua occitana. es una boana caua que si pense ensinda à causir de solucions grafiqui comuni. La dificultat es de pas confondre **GRAFIA CLASSICA** e **LENGA ESTANDARD** : normalisar la grafia vòu pas dire uniformisar la lenga.

E aquò devèn mai que greu quora una pretenduda normalisacion grafica respiechoa dei dialèctes recomanda l'emplec de formas que, dins lo dialècte que li si voàlon aplica, son d'errors de gramàtica!

Doi exemples : **me'n** (**te'n**, **se'n**, **ne'n**) e lo possessiu femenin plurau en niçard (doi exemples que son pas presentats dins lo tableau, dont s'atròbon mai que mai de recomandacions que fan (esquasi toti) l'unanimitat...).

Lo niçard a embé la segonda persona dau plurau una forma ('ven), combinacion de **vos** e de **en**. Lo Conseu de la Lenga reconoisce aquela forma e admete que la podèm pas escriure autrament que **v'en**, cen que fa la pròva que lo niçard a ben : **mi+en=m'en**, **ti+en=t'en**, etc., e non **mi+ne=me'n**, etc.

Lo Conseu de la lenga refuda aquí d'admetre que la règla si deugue aplicar à toti li formas, e preconisa un paradigma qu'es incoerent e gramaticalament faus : **me'n**, **te'n**, **se'n**, **se'n**, **v'en** e parallelament **ne'n**.

Per l'adjectiu possessiu, es parier : la forma dau pronom es **li miei**, **li tiei**, etc, ma lo **-i** finau s'aude pas se parlam de l'adjectiu : [limiw'tawla].

Lo Conseu de la lenga recomanda d'escriure **li miei** **taulas**, en emplegant la règla dau lengadocian (vèire Alibèrt, pp. 75 e 76 de la **GRAMATICA OCCITANA**).

lo problema es qu'un plurau d'adjectiu femenin en **-s** es impossible en niçard, que la règla es de transformar lo **-a** finau en **-i**, sensa minga excepcion!

La soleta forma justa es li mieu taulas.

COMA SI PÒU SENS VÈRGONHA RECOMANDAR D'EMPLEGAR D'ERRORS GRAMATICALI? Mistèri...

Per ignorança? Impossible, vist lu noms dei membres dau Conseu!... En mai d'aquò, son estats mes en garda mai d'un còup!

Volontat deliberada de desnaturar lu dialèctes? Aquò s'en defendon violentament!

Alora, ieu contunhi d'aparar l'occitan e la sieu diversitat, dins l'encastre de la grafia classica. Lo Conseu de la Lenga e **LI SIEU** recomandacions, **N'EN** tèni còmpte quora van dins la boana direccion (e es sovent lo cas!) Ma conselhi à cu me liège de pas confondre **RECOMANDACIONS** e **NÒRMA INDEFUGIBLA** e, denant d'emplegar tala recomandacion ò tala altra, de vèire se mena pas a d'errors gramaticali ni a d'incoerenças...

P.S. : Ji a finda de questions que lo Conseu considèra regladi mentre non lo son :

distincion **a/à** (utila e en armonia embé toti li autri lengas latini) ò encara la distincion **tan/ tant**, que si capisse en Reiaume ma que pas ren la justifica en Empèri (franc d'una lengadocianisacion inacceptabla).

GEOGRAPHIE DE L'ECOLE...

Les inégalités entre Paris et la “ province ” existent dans un grand nombre de domaines publics ou privés. Et l'enseignement n'échappe pas à cette réalité française qui fait d'une capitale, un monde à part.

Prenons la composition du corps enseignant au premier janvier 1996, tel qu'elle livrée par le site internet du ministère. C'est à Paris que la part des enseignants de plus de 50 ans (1er et 2d degrés) est la plus importante avec près de 30%. C'est la seule partie non occitane du territoire français où l'on dépasse les 25%. En contre partie, il existe une faible part de jeunes enseignants de moins de 30 ans : 11,3% contre 14% à la métropole. Mais dans ce domaine, les académies occitanes font mieux : seulement 7,4% de jeunes à Limoges, 9,7% à Bordeaux et 10% à Toulouse et Montpellier, 10,3% à Aix-Marseille, 11,2% à Nice...

Paris regroupe par contre une part plus importante de personnels non titulaires et moins d'un enseignant sur deux (44,8%) est né dans la capitale. Le temps partiel y est un peu plus développé ce qui s'explique peut-être par un pourcentage de femmes plus important que dans le reste de la France.

Enfin, comment ne pas montrer du doigt la différence frappante entre la part élevée des agrégés de la capitale (un enseignant du second degré sur cinq) alors que la répartition française sans les TOM n'accorde que 8,7% d'agrégés... Après Paris, et loin derrière, figurent les académies de Versailles (12,6% d'agrégés) et de Créteil (10,7%), donnant ainsi à l'Ile de France un leadership en la matière... Certes le grade n'est pas une marque de bonne pédagogie assurée, mais quant on connaît l'esprit qui anime nos élites ou certains milieux, on ne peut que s'étonner devant tant de disparités...

ELECTIONS PRUD'HOMALES : Le STC atteint ses objectifs

Le STC remercie les salariés et tous les délégués de section qui par leurs votes et leur travail au quotidien dans les entreprises, lui ont permis, une fois de plus, de donner une preuve éclatante de sa représentativité à l'occasion des élections prud'homales :

- en Haute-Corse, en gagnant un siège supplémentaire, avec cinq élus ;

- en Corse du Sud, en devenant, avec 16669 voix soit 33,6% des exprimés, la première organisation syndicale.

Cette victoire est la première dans les annales du syndicalisme en France. En effet, pour la première fois dans un département les organisations nationales sont devancées. Ce résultat qui marque un moment historique, est porteur d'un immense espoir :

- pour l'ensemble des salariés corses, qui démontrent de jour en jour, leur capacité de se libérer de la dépendance des appareils;
- pour le peuple corse tout entier, qui peut trouver dans le nationalisme corse les ressources dont il a besoin pour mener son combat d'émancipation.

Les salariés ont ainsi concrétisé la formidable avancée du STC depuis sa création en 84. Le travail effectué dans les entreprises privées où les centrales nationales ne se sont jamais investies, et notre implantation sur tout le territoire notamment dans les régions rurales, ont porté leur fruit.

Syndicat au fait des problèmes de la Corse, nous avons peut-être plus que d'autres à coeur de défendre les travailleurs, qu'ils soient dans une grande entreprise ou isolés, dans les centres urbains ou dans l'intérieur.

Par ailleurs, en réponse aux attaques dont nous avons été l'objet pendant et après les élections, nous tenons à faire la mise au point suivante :

En calomniant le STC, qui devrait ses résultats au patronat, le secrétaire départemental de la CGT de la Corse du Sud croit s'attaquer finement au STC : en fait il insulte les salariés, qu'il considère comme de simples pions aux ordres, et il se dévoile pour ce qu'il a toujours été : un anti-démocrate prêt à toutes les bassesses pour dénier le droit à notre syndicat d'exister.

Car c'est cela la réalité, le secrétaire de la CGT n'a jamais admis la création puis la progression du STC, et aujourd'hui, la victoire du STC sur la CGT en Corse du Sud lui reste " en travers ". N'ayant jamais perdu notre temps en vaines polémiques, nous le disons avec sérénité : ces méthodes ne sont pas dignes d'un responsable syndical.

En attendant, le STC encourage tous ceux qui ont mené campagne avec lui, ses sympathisants au Crédit Agricole, de l'EDF, des organismes sociaux, tous les inorganisés, à se constituer en section syndicale car c'est la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Plus que jamais le combat continue!

2de INDIFFERENCIEE

Arrêtons les frais...

J'ai connu comme élève les secondes " différenciées " : A, B, C... Je n'en gardais aucun souvenir nostalgique, conscient des failles d'un système qui a engendré, dans la pratique, une voie " royale " (2de C) au détriment des autres. Je pense, par contre, qu'on avait le sentiment d'une orientation qui se faisait en fin de troisième sur des critères chiffrés (les notes), mais ce genre de " sélection " n'était pas du goût de tout le monde...

Comme enseignant de lycée général depuis 1982, je vis désormais au quotidien la seconde dite de détermination, classe qui doit, comme son nom l'indique, déterminer le choix de l'élève pour la finalité de ses études secondaires. Ce recul d'une année a-t-il contribué à améliorer les choses? Je suis de plus en plus persuadé du contraire.

Certes, personne ne peut dire ce que l'ancien système serait devenu aujourd'hui. Peut-être serait-il pire encore que ce que nous vivons actuellement. Sans doute n'aurait-il pas produit autant de bacheliers. Mais inutile de jouer les devins et restons sur les faits objectifs observables actuellement. Que sont-ils exactement?

Nous subissons - le mot n'est pas trop fort - des classes de seconde où s'agglutinent des élèves aux objectifs et aux motivations opposées, pour qui la seconde n'est qu'un prolongement naturel de la troisième. L'hétérogénéité, au lieu d'être une source de progrès, engendre démotivation et entrave à la progression.

Prenons le cas des mathématiques que j'enseigne. On noie des élèves en voulant leur faire avaler des maths dont il n'auront que faire pour la série qu'ils envisagent. On crée une situation d'échec inutile qui peut plonger l'élève sérieux et travailleur dans une détresse irréversible. Dans le même temps, d'autres élèves s'ennuient par manque de motivation ou (et) d'émulation. La préparation aux difficultés de la première S est entravée par le système. La conséquence est dure : de bons élèves de seconde s'écroulent en première S. Une seconde S différenciée leur aurait enlevé quelques illusions et leur aurait évité de perdre une ou deux années (certains redoublent une seconde pour faire une première S...).

Il faut également être conscient que nos élèves qui entrent désormais en seconde sont passés sans véritables efforts et même avec un petit niveau : on en voit même depuis peu qui ont échoué au brevet des collèges... Nos collègues de troisième ne peuvent plus assurer leur rôle pour " contrôler " efficacement les passages.

On pouvait dire auparavant : " tu es moyen partout et ce manque de point fort ne te permet pas d'aborder une filière, quelle qu'elle soit, avec des chances de réussite ".

désormais cette phrase est remplacé par la faute du système en place, par : “ tu es moyen partout et donc on ne peut pas te refuser la seconde indifférenciée que tu souhaites ”.

Ives RAUZIER

MATEMATICAS AL CORS PREPARATÒRI

MATEMATICAS C.P. es lo títol d'un libre per leis escolans dau cors preparatòri escrich en lenga d'Oc. Es estat publicat, aqueu libre, quest'estiu per “ D'ARTS ET D'OC ”.

Es la revirada en occitan d'un libre publicat en francès en 1989 per HACHETTE-LIVRE sota lo títol ATOUT-MATHS CP escrich per Suzanne Christophe, Mèstra formatritz, Simone Gorlier, professor d'IUFM, Gérard PERROT, professor d'IUFM e Anne Ragot, professor d'IUFM amé una maquèta de coberta de G. Seintignan, una maquèta interiora de S. Robin, dei dessenhhs tecnicos de T. Poulet e d'illustracions de E. Muller e J.L. Goussé.

La traduccion occitana es estada realisada per Sèrgi Carles, Mèstre formator per l'ensenhament bilingüe francès-occitan. Una traduccion clara e precisa que permès a la lesta ai dròlles dau C.P. d'aguer una compreneson tra la lenga de divèrsas situacions matematicas simplas.

Un mejan fòrça util per aprene d'un même còup e la lenga, e lei matematicas, subretot dins lei calandretas expandidas dins Occitania.

Lo contengut es organisat sus 6 MODULS, amé a la fin de cadun, d'exercicis d'aplicacions que sa mena pedagogica es d'afortir lei coneissanças apresas. Se pòu veire tot plen d'illustracions amé tot unfum de colors que fan qu'aquèu fichièr es agradiu de fuelhetar.

De mai, en ça enlà, se troba dins MATEMATICAS C.P. dau materiau pedagogic de descopar, tau que bandas coloradas, monedas, cartas numerotadas (amé d'illustracions que fau ordonar), comptador (amé de bandas mobilas per escriure lei nombres despuei 000, 001,.... fins 999), una taula d'adicion (amé d'un costat d'adicions coma 5+6 e de l'autre la resulta 11), una pagèla (per faire de mesuras).

De tot, segur, podèm pas, dins questa revista, n'en faire una presentacion entièra, adonc avem causit de vos mostrar quauqueise xercicis tamben de calculs coma de

geometria per fins d'aguessiatz un vejaire sus la rigor de la lenga e de la demarcha matematica.

Estent qu'aquèu libre es fach per d'enfanton, ges de besonh d'estre un grand matematician per comprene tot çò que vai seguir.

Pagina 32. Vaquí un exercici sus lei somas egalas amé l'introduccion dau signe +.

Pagina 42. Trobem un exercici de reconeissença de formas geometricas : lei rectangles e lei triangles.

Pagina 107. Après aguer fach lo descopatge de la pagèla sus la fuelha cartonada, lei dròlles van la graduar.

Pagina 133. Se pòu veire un problèma non numeric coma se n'en troba dins dei juecs e tests.

Vesem qu'aquèu libre es una aisina que sarà fòrça utila dins lei 32 calandretas (maternelas e primarias) qu'agropan mai de 1400 enfants tra Occitania. rapelem que lo primièr collègi a dubèrt a Montpelhièr lo 4 de setembre de 1997. Doas novas calandretas son previstas a Marselha e Niça en 1998. (*)

Dei seguidas d'aque libre son previstas per lo CE1 (per paréisser en 1998), CE2, CM1 per las annadas a venir.

Questa publicacion a agut l'ajuda de la Region Miegjorn-Pirenèus, la region Lengadòc-Rosselhon, lo Conselh general de la Nauta-Garona, l'acadèmia de Tolosa, lo CRDP de Miegjorn-Pirenèus.

Per passar comanda : D'ARTS e D'OC, CRDP de Miègjorn-Pirenèus, 3 carrièra Roquelaine, 31069 TOLOSA cedex. (Pretz : 40F)

Joan Glaudi BABOIS

(*) Per la de Niça, contactar l'associacion " Lu amics de l'escòla niçarda calandreta " 11 avenue capitaine Fischer, Domaine Ste Hélène, 06200 Nice. Per la de Marselha, s'adressar a : Glaudi Barsotti, Mesclum, BP 1862, 13222 Marseille cedex 07.

AVÈM LEGIT... sens cap d'illusion?

Un article "Reconnaître la culture régionale" a retenu notre attention en page 13 de la revue " Profession Education " du SGEN-CFDT, numéro 72 de décembre 1992...

S

on auteur, Jean-Luc Villeneuve, insiste sur l'importance de la promotion des cultures régionales et signale que le SGEN-CFDT continuera à réclamer la signature par la France de la Charte européenne sur les langues régionales et minoritaires.

Il est réconfortant de constater que le S.O.E. n'est pas le seul syndicat à se battre pour la promotion des cultures menacées de notre hexagone.

Cependant, il ne faut pas se leurrer et se laisser endormir en pensant que d'autres collègues disposant d'une autre organisation puissante, des permanents, etc., porteront nos revendications à notre place!

Je tiens à préciser plusieurs points :

- Nous ignorons comment, et avec quelle vigueur, le SGEN-CFDT réclame la signature par la France de la fameuse charte. Cette vigueur ne s'est pas manifestée dans les médias...
- La revendication régionaliste existe au sein du SGEN-CFDT depuis sa fondation et n'est pas pour cela une priorité de ce mouvement.
- Le S.O.E. attend toujours la réponse de l'équipe nationale du SGEN-CFDT à sa proposition d'une action commune concernant la Charte européenne.

A ce sujet, plusieurs occitanistes, syndiqués au SGEN, se sont manifestés auprès de leurs dirigeants en leur demandant de nous répondre. J'avais personnellement écrit à J. L. Villeneuve, l'auteur de l'article. Il ne m'a toujours pas répondu.

Il est vrai que répondre au S.O.E. signifie, entre autre, qu'on le reconnaît comme organisation syndicale. or il n'est jamais agréable pour un syndicat " en place ", quel qu'il soit, de voir arriver de nouveaux concurrents. Une tactique courante est alors de ne surtout jamais signaler son existence dans ses publications (il faut éviter la publicité gratuite...) en souhaitant que le nouvel arrivant disparaisse rapidement.

Un article comme celui de Jean-Luc Villeneuve est certes préférable (voir la rubrique, Avèm legit, Avèm recebut, ...) aux attaques frôlant l'hystérie de collègues d'autres syndicats, mais il ne signifie pas du tout que le SGEN-CFDT se mobilisera sur des thèmes chers au S.O.E..

Christian BÉNAZET

LETTRE-PETITION DU S.O.E.

Certains adhérents du SOE viennent de recevoir une réponse d'un sénateur de leur département. Bernard **Dussaut**, Sénateur-Maire de **Monségur (Gironde)** se dit " très attaché comme vous à la promotion des différentes cultures de notre pays " et nous affirme qu'il a saisi sur ces questions madame Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et monsieur Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Mais le courrier le plus intéressant est venu de Jean-Pierre **Demerliat**, Sénateur-Maire de **St Martin le Vieux (Haute-Vienne)** qui écrit à propos de notre lettre : " Ce document contient une série de questions - particulièrement la première - auxquelles il ne saurait être possible de répondre de but en blanc compte tenu de leur connotation constitutionnelle. Pour ce qui me concerne, j'ai noté, avec grand intérêt, votre souci de voir affectés dans leur région d'origine (considérée de façon large) les enseignants souhaitant éviter l'exil. Je n'ignore rien, en effet, du phototropisme qui règne dans le milieu ni des effets désastreux du mouvement national dans la forme actuelle de sa gestion. sauf erreur de ma part, le paysage syndical est, là dessus, divisé dans l'approche des propositions ministérielles récentes de gestion déconcentrée - c'est à dire régionale - du dit mouvement (FEN pour, FSU contre). Il y a là, à coup sûr, matière à perspectives sérieuses sur le sujet qui nous préoccupe. J'ajoute, qu'à titre personnel, je ne verrais que des avantages à ce qu'en matière d'histoire soient plus et mieux pris en compte dans l'enseignement les aspects régionaux... Sous réserve, bien entendu, de respecter des programmes nationaux. "

LEGIT DINS LO B.O... LEGIT

* **Numéro hors-série** : Les volumes 9 et 10 (hors-série N°14 en date du 27 novembre 1997) consacrés à la rénovation des diplômes professionnels sont parus.

* **Absentéisme** : Une cinquantaine de personnes se sont retrouvés dans les Vosges du 27 au 30 octobre 1997 lors d'une université d'automne consacrée à l'absentéisme des ... élèves. A quand une université d'été sur l'absentéisme des personnels enseignants?...

* **Surveillance des élèves** : Le B.O. numéro 42 du 27 novembre 1997 évoque les sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. la circulaire signée par Ségolène Royal revient notamment sur les déplacements à proximité de l'école ou l'encadrement spécifique de certaines activités qui nécessitent par leur nature, une surveillance renforcée.

* **Prévention de la violence** : Le B.O. 42 cité précédemment nous donne la liste des établissements sensibles ou difficiles pour les débutants, bénéficiant d'un contrat d'innovation. 63 établissements sont recensés en France. Pour l'Occitanie, les académies suivantes sont concernées : Aix-Marseille (11 établissements), Montpellier (3), Nice (2) et Toulouse (3).

* **Informatique** : Le B.O. numéro 43 du 4 décembre 1997 publie le texte qui définit l'enseignement optionnel d'informatique pour les classes de première et terminales ES, L et S.

* **Consultation** : Deux volumes (B.O. hors-série numéro 16 du 11 décembre 1997) sont consacrés à la consultation nationale sur les projets de programmes pour le cycle d'orientation du collège.

* **Brevet professionnel** : Le B.O. numéro 44 du 11 décembre 1997 évoque la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation générale du brevet professionnel. Il est notamment question de la définition et structure générale du diplôme, de la formation et expérience professionnelle et des conditions de délivrance. une annexe livre la liste des spécialités de brevets professionnels.

* **Calendrier** : Les dates des épreuves d'admissibilité du concours externe de CPE ont été modifiées comme suit : Jeudi 12 et vendredi 13 mars 1998. D'autre part, les dates des épreuves d'admissibilité de certains concours (agrégations, CAPES, etc.) ont été publiées dans le B.O. numéro 44 du 11 décembre 1998. En ce qui concerne le CAPES externe d'occitan les dates sont les suivantes :

Jeudi 19 mars : Dissertation en occitan-langue d'oc	9h à 13h
Vendredi 20 mars : Epreuve de traduction	9h à 13h
Mercredi 25 mars : Composition française	9h à 15h
Mercredi 25 mars : Dissertation en langue anglaise	9h à 13h
Mercredi 25 mars : Dissertation en langue espagnole	9h à 13h
Lundi 23 mars : Composition d'histoire	9h à 14h
Mardi 24 mars : Composition de géographie	9h à 14h

Les 5 dernières lignes du tableau concerne l'épreuve à option.

* **Mouvement** : Le numéro 15 du 4 décembre 1997 est entièrement consacré au mouvement des personnels ATOS pour la rentrée 1998.

* **Journée de l'Europe** : Cette journée a pour but de sensibiliser les citoyens de demain aux questions européennes. la prochaine se déroulera le 9 mai 1988 dans tous les établissements scolaires de l'Union européenne. Selon les niveaux, des cours pourront être proposés et des projets éducatifs doivent permettre aux jeunes européens de se rencontrer. La diversité linguistique de l'Europe doit pouvoir y trouver sa place, non? Pour tout renseignement supplémentaire : *Comité d'organisation de la journée de l'Europe, 7 rue du Pasteur Wagner, 75011 Paris, fax : 01.48.05.48.49.*

* **Calculatrices** : A compter de l'année scolaire 1997-98, les élèves des classes de première et terminale des séries générales et technologiques des lycées, " doivent être entraînés à l'utilisation des calculettes graphiques. Ils doivent notamment savoir afficher à l'écran la courbe représentative d'une fonction ; cette capacité est exigible en fin de terminale. " (extrait du B.O. numéro 45 du 18 décembre 1997) la règle à calcul de papa est définitivement mise au placard. A croire qu'on ne peut plus faire de mathématiques sans une calculette graphique. Les commerçants doivent déjà se frotter les mains. Et les bourses des parents?

* **Universités** : Le B.O. numéro 45 du 18 décembre 1997 traite notamment des inscriptions sur la liste de qualification aux fonctions de professeur des universités et de maître de conférences pour l'année 1998.

RECUEIL DES LOIS ET REGLEMENTS...

Professeurs des écoles :

FORMATION INITIALE :

Entrée et formation à l'IUFM (chap.438)

Concours de recrutement (726-1)

Diplôme professionnel (726-3)

STATUT : 726-0.

Service (720-2)

Rémunération (204-0d)

Indemnités (211-6, 212-5)

PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS EN VIGUEUR DANS LES CLASSES :

Ecole maternelle (chap. 513)

Ecole élémentaire (chap.514-515)

Professeurs des collèges ou de lycées :

FORMATION INITIALE :

Entrée en formation à l'IUFM : chap.438

Concours de recrutement :

Agrégation (820-2)

CAPES (822-3)

CAPET (822-5)

CAPLP2 (824-1)

CAPEPS (913-2)

STATUT :

Agrégé (820-0)

Certifié (822-0)

PLP2 (824-0a)

Professeur d'EPS (913-3)

Service (chap.802)

Rémunération (204-0c, 204-0f)

Indemnités (211-6, 212-5)

AVÈM RECEBUT - AVÈM LEGIT LIBRES-REVISTAS-PUBLICITATS....



* **LU DANS LA PRESSE SYNDICALE...** Un texte du syndicat des enseignants (FEN) revient sur l'ouverture de deux classes maternelles bilingues à Sarreguemines. Ces deux classes sont gérées par ABCM Zweisprachigkeit et il s'agit, pour l'auteur de l'article, de manifester son hostilité. Il développe particulièrement l'argument suivant : la structure à laquelle appartient ce genre d'enseignement est bloquée (sic) car il n'y a pas dans la région (Moselle) de classe primaire et de collège bilingues. Il ne semble pas venir à l'esprit de notre collègue syndicaliste que toute chose a un début, qu'un élève bilingue est par définition "à l'aise" dans une filière monolingue même s'il ne peut pas y développer toutes ses potentialités, qu'on peut espérer une extension du bilinguisme, bien au delà des classes maternelles!

* **LO PICHON OCCITAN DE TOLOSA (11 carrièra Toulouse-Lautrec, 31500 Tolosa, 12F/Numèro)** : Es totjorn un grand plaser de recebre aquel jornal escolar publicat per la calandreta tolosana de Còsta pavada. Los mainatges, los regents, mas tanben los parents o animators, participan a la redaccion d'aquesta publicacion de 36 paginas. Solide qu'i trobam d'informacions sus la vida de l'escòla. mas es pas tot! Un fum d'activitats encataràn lo lector jove o mens jove, dins un esperit modèrn (veire lo jòc de Fèlix Marion inspirat dels que podèm utilizar sus " game-boy ") e dubèrt (poèmas en lenga estrangiera, vòts de bona annada dins mai d'un lenga " regionala " o pas, eca.. *Lo vent chiula sense boca, Lo vent cor sense pè, lo vent tusta sense braç, Lo vent vòla sense alas, Lo vent o pòt far tot amb res.* (Vanina Santarnecchi).

* **LU DANS LA PRESSE SYNDICALE (Bis)...** Un " dossier " en date du 15 septembre dernier, provenant du SNUIPP (F.S.U.) du Haut-Rhin, prétend traiter du problème du bilinguisme dans le département. Le terme dossier est d'ailleurs peu approprié. le mot pamphlet serait mieux justifié, vu le manque d'objectivité des arguments utilisés pour se plaindre de la promotion de la langue allemande par les écoles d'Alsace. Il est difficile de résumer toutes les attaques contre ceux qui

défendent le bilinguisme, et par cette voie la culture alsacienne. Tous les sondages, effectués en Alsace, prouvent que malgré des dizaines d'années d'école jacobine, la grande majorité des parents d'élèves souhaitent un enseignement bilingue franco-allemand. pourtant, des collègues de certains syndicats, continuent à essayer de faire croire que le bilinguisme est porté par une faible minorité aux mobiles sulfureux, d'ailleurs jamais précisés dans le " dossier ". Le SNUIPP se déchaîne particulièrement contre l'association laïque ABCM, équivalente à celle de nos calandretas. Il faut dire que cette organisation vient d'être reconnue, par l'Inspection Académique, comme pouvant porter le titre d'association de parents d'élèves. Il n'est pas évident que cette " légalisation " plaise à tous ceux qui ont peur de perdre un peu de leur pouvoir. Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance aux collègues du SNUIPP des Bouches du Rhône qui comptent présenter une motion, sur la défense des cultures régionales, à leur prochain congrès national...

* **Ò! Cèlon! de qué contas?** Aquel pichon bulletin de la còla Roland Pecout de primièra annada d'APRENE 1997-98 (Centre de Formacion Pedagogica de las calandretas, 24 baloard De lattare De Tassigny, 34500 Besiers. Tel : 04.67.35.84.37.) nos liura un quatre-paginas amb d'articlons variats. Sauretz, en lo legissent, lo rendut-compte d'un escambi entre la calandreta de Muret e la d'Ortés, perqué Montpelhièr se sona tanben *Lo Clapàs*, la recepta del burre e Clapàs ou la responsa a-n-aquesta devinhòla : Tot lo jorn me seguís, e al calabrun se morís. Qual soi?

* **Notes d'information (Abnt : 250F par an, publication de la Direction de l'Evolution et de la Perspective, 58 bd du lycée, 92170 Vanves)** : Il nous arrive souvent de citer cette source intarissable d'informations. Voici quelques sujets abordés ces derniers mois et qui n'ont pas fait l'objet de présentation particulière dans le bulletin du S.O.E. : *La fonction de conseiller d'orientation-psychologue des centres d'information et d'orientation (N°97.43 d'octobre 1997)*, *Les concours de recrutement des personnels de direction, d'inspection et des conseillers d'administration scolaire et universitaire (N°97.44 de novembre 1997)*.

SOMARI

- p2 : Vida sindicala
- p3 : Editorial - Corrièr - Brèvas
- p4 : Le SOE chez le directeur de cabinet du Recteur
de l'académie de Bordeaux
- p5/6/7 : Pedagogia e matematicas
- p8 : Résultats du STC aux prud'hommes
A propos de la seconde indifférenciée
- p9 : Géographie de l'école
- Conseu de la lenga : de seguir amb moderacion...
- p10 : Lu dans la presse syndicale
- Réponses de sénateurs aux adhérents du SOE
- p11 : Legit dins lo B.O..
- p12 : Avèm legit - Avèm recebut...